

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF
de l'Association Internationale de Littérature Comparée/ of the International Comparative
Literature Association (ci-après désignée l'Association)
Université de Vienne, 19-20 juillet 2016.

Présents : Hans-Joachim Backe, Sandra Bermann, Hans Bertens, Jean Bessière, Lucia Boldrini, CHO Sung-won (le 20 juillet), Manfred Engel, Dorothy Figueira (à partir de l'après-midi du 19 juillet), John Burt Foster, Massimo Fusillo, Isabel Capelo Gil, HASHIMOTO Yorimitsu, HITASHI Noriko (pour la matinée du 19 juillet), Peter Hajdu, Ute Heidmann, Achim Hölter, KAMIGAITO Ken'ichi (le 20 juillet), Kathleen Komar, Marc Maufort, Kitty Millet (à partir de l'après-midi du 19 juillet), Chandra Mohan, Jean-Marc Moura, Suzanne Nalbantian (à partir de l'après-midi du 19 juillet), PARK Sowon, Anders Pettersson, E.V. Ramakrishnan, Haun Saussy, Manfred Schmeling, Monica Schmitz-Emans, Márcio Seligmann-Silva, Karen-Margrethe Simonsen (le 20 juillet), Steven Sondrup, Monica Spiridon, William Spurlin, Anne Tomiche, YANG Huilin, et ZHANG Longxi.

Excusés : Christine Baron, Lisa Block de Behar, Wiebke Denecke, Theo D'haen, Bernard Dieterle, César Domínguez, ŌSHIMA Hitoshi, et ZHOU Xiaoyi.

Première session : 19 juillet, 10h05

Le Président de l'Association, Hans Bertens, ouvre la session avec quelques brèves remarques et il remercie Achim Hölter et l'Université de Vienne qui accueille à la fois la réunion annuelle de travail de l'Association et son vingt-et-unième Congrès. Achim Hölter fait ensuite plusieurs annonces concernant le calendrier de trois événements spéciaux, à savoir les deux visites qui auront lieu les après-midi, du Musée Leopold et de la Bibliothèque Nationale Autrichienne, ainsi que le banquet le soir même au Palais Ferstel.

Le compte rendu des deux journées de réunion du Conseil à Lisbonne, à l'Université catholique du Portugal, en juin 2015, sont approuvées à l'unanimité. L'ordre du jour pour la réunion de cette année est également approuvé, avec plusieurs aménagements dans l'ordre des points à traiter, en raison de l'arrivée tardive de plusieurs collègues retenus par leurs calendriers universitaires.

Le Président Hans Bertens présente alors son rapport. Après avoir remercié les autres membres de l'équipe de direction pour leur aide pendant l'année qui s'est écoulée, il mentionne les révisions des statuts qui seront mises au vote pendant l'élection au cours du Congrès de Vienne. Il continue en relatant ses efforts pour faire aboutir la tenue de notre Congrès en 2019 en Chine. Après avoir continué à explorer les possibilités d'organiser le Congrès à l'Université de Beijing Normal, il a appris que l'organisation du Congrès sur ce site se heurtait à des difficultés. Toutefois, grâce à l'aide de collègues de l'Association Chinoise de Littérature Comparée, il a tout récemment reçu une proposition de l'Université de Shenzhen, située dans le Sud de la Chine, entre Guangzhou et Hong Kong. Un représentant de l'Association Chinoise de Littérature Comparée fera une première présentation lors de la seconde journée des réunions du Conseil Exécutif. Le Président Bertens se félicite également de pouvoir annoncer qu'il a trouvé un universitaire confirmé, le Professeur Mohamed-Salah Omri de l'Université d'Oxford, qui a accepté de mettre sur pied un comité pour engager des travaux pour une histoire littéraire comparée du monde islamique. Le rapport du Président est accepté avec enthousiasme.

John Foster présente son rapport sur ses activités en tant que Secrétaire Général de l'Association. Il a préparé le compte rendu de la réunion de travail de 2015 sur la base des notes fournies par la

Secrétaire de langue française, Miceala Symington, qui n'était plus en mesure d'assumer ses fonctions et a finalement dû démissionner. Anne Tomiche a généreusement traduit le compte rendu en français, et Foster espère que l'Association pourra, l'an prochain, revenir à sa pratique habituelle avec la composition du texte officiel en français d'abord puis sa traduction en anglais. Dans les mois qui ont précédé la réunion du Conseil de 2016, il a travaillé avec le Président pour établir l'ordre du jour et il a rassemblé, réuni et distribué tous les rapports pour cette réunion.

Les élections à venir se sont révélées être une question très importante. Il a non seulement préparé un livret de présentation des candidats sur la base des informations données par le Comité de Nomination, mais il a également exploré les problèmes posés par un vote électronique. Au cours d'une réunion avec le Président, lors du Congrès de l'Association Américaine de Littérature Comparée en mars, ils sont tous deux arrivés à la conclusion que l'Association devait continuer à utiliser la modalité traditionnelle d'élection sur site, en utilisant pour le vote des bulletins papier pendant le Congrès pour les membres présents et des procurations en règle pour les membres empêchés d'assister. En plus du coût élevé d'un vote électronique, un autre problème important concerne les grandes difficultés à établir des listes de membres fiables qui puissent être utilisées dans une telle élection.

Le Secrétaire conclut son rapport en insistant sur le fait que son expérience pendant l'année écoulée a montré l'importance cruciale d'avoir deux secrétaires qui puissent travailler en équipe. Le rapport du secrétaire est approuvé à l'unanimité.

Deux des trois trésoriers présentent leur rapport, celui de KAMAGAITO Ken'ichi étant différé jusqu'au lendemain en raison de son arrivée tardive du Japon. Hans-Joachim Backe note la bonne santé financière à la fois de la trésorerie d'Europe et d'Afrique et du compte du Prix Balakian dont il est également responsable. En raison de l'importante subvention donnée à l'éditeur Classiques Garnier pour diminuer le prix des actes du Congrès parisien de 2013, il y a eu une légère baisse dans le montant total des fonds de la trésorerie, qui s'élèvent néanmoins encore à 80.500€ (89.500\$). Backe fait également état des progrès accomplis dans la mise au point et l'utilisation d'un tableur en ligne, qui permet de réunir les informations dont l'Association a besoin sur les membres de ses associations nationales affiliées. In fine, cette nouvelle procédure, qu'il a pu tester avec la coopération de la Société française de littérature générale et comparée, facilitera la fusion des nombreuses listes nationales de membres en une seule liste générale de membres et permettra de la maintenir à jour. Kathleen Komar, la trésorière pour les Amériques, fait état d'une augmentation importante des fonds de sa trésorerie, qui a eu relativement peu de dépenses et des rentrées supérieures à 15.000\$, de sorte que le bilan financier s'élève à presque 75.000\$. Pour simplifier la perception des cotisations des associations affiliées en Amérique latine (c'est-à-dire, pour le moment, l'Argentine, le Brésil et le Pérou), elle a fait en sorte que son université accepte les transactions par carte de crédit, ce qui est une condition essentielle pour un paiement en ligne. Les rapports de ces deux trésoriers sont acceptés à l'unanimité.

Marc Maufort présente ensuite son rapport en tant que nouveau rédacteur en chef de Recherche littéraire / Literary Research (RL/LR), responsabilité qu'il a commencé à assumer quelques mois après la réunion de travail de l'année dernière, au cours de laquelle la question de la succession de Dorothy Figueira n'avait pas été résolue. Malgré le danger potentiel lié à ce hiatus, Maufort peut faire état d'une belle réussite, pour laquelle il remercie à la fois Dorothy Figueira, qui lui a rendu visite à Bruxelles en Septembre pour faciliter la transition, et l'expertise de Jenny Webb, qui continue de gérer la production de RL/LR pour une rémunération annuelle de 6.000\$ et à qui a été donné le titre de rédactrice assistante. Le numéro 32 de la revue vient de paraître dans sa version en ligne dans un format, jusqu'ici jamais atteint, de 216 pages, regroupant plusieurs articles qui débattent de questions centrales pour les études littéraires comparatistes, 27 comptes rendus de

travaux comparatistes émanant des diverses régions du monde, le rapport sur quatre colloques de littérature comparée et les rapports des comités de recherche de l'Association. Maufort met l'accent sur le succès qu'il a remporté pour accorder une plus grande parité au bilinguisme franco-anglais (ou anglo-français), auquel l'Association s'est engagée. Il a également été encouragé par la coopération des membres du Conseil Exécutif qui ont accepté d'écrire des comptes rendus. Le volume 33 est en cours, avec une date limite du 1er février 2017 pour la réception des comptes rendus et articles.

Concernant la distribution de la revue, Maufort indique que le numéro en cours vient d'être mis en ligne sur le site de l'Association, où il est déjà disponible pour le téléchargement. Il a fait en sorte qu'Amazon imprime à la demande, afin que les membres qui voudraient un exemplaire papier de la revue puissent l'obtenir à un prix modique par ce biais. Une discussion sur les mérites de la publication en ligne fait ressortir ses avantages: elle permet d'avoir accès à un texte sur lequel des recherches peuvent être aisément menées, de réaliser des économies en évitant les frais postaux, toujours croissants, et d'avoir la liberté de solliciter des comptes rendus plus longs. À la demande de Marc Maufort, le Conseil approuve deux dépenses supplémentaires : l'une de 400\$, pour permettre que les auteurs de comptes rendus dans le numéro de 2016 reçoivent un exemplaire papier de la revue, et l'autre de 500\$ pour l'artiste qui a élaboré la couverture. Le Conseil réaffirme aussi son engagement à financer la revue avec une somme annuelle de 5000 € à verser à Marc Maufort pendant les quatre années de son mandat de rédacteur en chef. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

L'attention se concentre ensuite sur la question récurrente de la constitution d'une liste actualisée des membres de l'Association. Hans Bertens rapporte que Steven Sondrup a renoncé à la responsabilité du site et de la liste de diffusion. (Par parenthèse, le site est hébergé par Bluehost, une entreprise d'hébergement de sites internet). Il souligne que dans les conditions actuelles, l'Association a régulièrement dégagé un excédent financier, ce qui devrait permettre d'engager et de payer un assistant. Il recommande que le nouveau président décide qui cette personne devrait être. Il serait pratique pour ZHANG Longxi que l'administrateur du site soit proche de lui, en Chine du Sud, mais le site lui-même devrait rester hébergé par Bluehost, pour éviter d'avoir à le reconstruire. La maintenance du site est estimée à un travail de 5 heures par semaine. La discussion qui s'ensuit reconnaît que le site et la liste de membres sont des questions liées dans une certaine mesure mais qui devraient être maintenues séparées. Hans-Joachim Backe souligne qu'il est nécessaire que tous les contacts directs avec les associations nationales affiliées passent par les membres dirigeants de l'Association, et non pas par un assistant payé à qui on pourrait, néanmoins, demander de faire le travail technique nécessaire pour produire une liste globale à partir des informations sur les membres données par les trésoriers. Anne Tomiche insiste sur l'importance, dans cette perspective, de séparer radicalement d'un côté le site internet et les activités de maintenance et de l'autre les contacts directs de l'Association avec les associations nationales affiliées.

Achim Hölter présente ensuite son rapport sur le Congrès de l'Association qui va s'ouvrir. Malgré les efforts de l'équipe organisatrice, il a été difficile de rendre effectif le projet d'exiger que toute personne désirant présenter une communication soit membre de l'Association, tout particulièrement lorsque le flux de propositions a dépassé les capacités de réponse des organisateurs. L'absence de liste globale des membres s'est également avérée un problème.

Une autre question épineuse concerne l'étendue et la nature des actes publiés. En général, les comités de recherche de l'Association subventionnent leurs propres publications, séparément des volumes du Congrès. Les maisons d'édition hésitent souvent à prendre en charge des publications multilingues, comme il faudrait que ce soit le cas pour un Congrès qui accepte des communications

en anglais, en français et en allemand. L'expertise des communications par les pairs, bien qu'essentielle, signifiera que certains des textes soumis pour publication seront exclus. Toutes ces questions sont encore en débat, et Achim Hölter projette de soumettre une proposition plus détaillée au nouveau Conseil Exécutif, dans une semaine.

La discussion concerne ensuite la possibilité (ou la regrettable nécessité) que les actes soient publiés de façon monolingue en anglais. Kathy Komar met en avant les avantages du modèle plus sélectif d'acceptation des contributions pour les actes du Congrès de Paris, et Anne Tomiche ajoute que l'expérience qu'elle a eue avec les actes de Paris a montré que de nombreux intervenants n'avaient pas jugé opportun de soumettre leurs textes pour publication, de sorte que le nombre de soumissions s'est élevé à 500 (sur 1500 communications) et que, après expertise en double aveugle, ce nombre s'est trouvé ramené à 170. L'ensemble du processus éditorial a pris 3 années complètes. Devançant le rapport d'Achim Hölter la semaine prochaine, Isabel Gil pose la question de savoir dans quelle mesure des actes sont vraiment nécessaires. La discussion se termine sur l'approbation unanime du rapport par le Conseil.

Norbert Bachleitner, président du Comité de Tri, complète la discussion en précisant que le taux de propositions refusées a été de 10 à 15%, au cours de l'évaluation par son Comité des 2400 propositions soumises pour le Congrès de Vienne. Il exprime sa satisfaction concernant la coopération que le comité local a reçue du Conseil Exécutif. Son rapport est approuvé à l'unanimité.

Monika Schmitz-Emans présente son rapport sur le travail du Comité pour le Prix Balakian. Ils ont reçu une proposition en espagnol, qu'aucun des membres du Comité n'avait la compétence d'évaluer ; mais elle a trouvé deux lecteurs extérieurs qui ont accepté d'aider le Comité. Elle exprime sa déception qu'il n'y ait eu que 5 textes soumis, alors qu'il y en avait 10 en 2013, et espère qu'il sera possible de faire plus de publicité autour du prix. Malgré cette situation, l'un des textes soumis méritait clairement le prix. Brodsky Translating Brodsky d'Alexandra Berlina de l'Université Essen-Duisburg en Allemagne a reçu l'approbation unanime du Comité. Hans Bertens indique qu'A. Berlina sera présente pour recevoir son prix lors de la seconde assemblée générale. Monika Schmitz-Emans a écrit un discours pour la remise du prix, mais un engagement l'empêche d'être présente à cette assemblée générale. On s'accorde sur le fait qu'un remplaçant sera trouvé, peut-être Eugene Eoyang, qui était membre du comité. (En définitive, le discours a été prononcé par Manfred Schmeling, sur la base du rapport fait par E. Eoyang pour le Comité Balakian). Le rapport de M. Schmitz-Emans est approuvé à l'unanimité.

Le point suivant à l'ordre du jour est le rapport de Haun Saussy sur ses progrès pour mettre en place un Comité pour une Histoire Comparée des Littératures d'Asie de l'Est. Il continue à recruter des membres pour son projet, il est reconnaissant des suggestions faites par le Conseil Exécutif pendant l'année qui s'est écoulée, et va rencontrer de nouveaux membres potentiels pendant le Congrès de Vienne. Il rappelle à l'assemblée la dimension ambitieuse du projet, l'absence totale de précédent substantiel, et les exigences qu'une telle entreprise impose quant au savoir spécialisé des participants, en particulier pour l'époque pré-moderne avant 1850. Chandra Mohan fait un commentaire sur l'importance de la diffusion du Bouddhisme, tout particulièrement sur les questions posées quant aux différences linguistiques et sur son attitude spécifique par rapport à la traduction, qui a autorisé des versions très libres des textes sacrés. Zhang Longxi approuve fermement le projet.

Achim Hölter annonce alors qu'un déjeuner est prévu pour 13h, dans l'un des lieux de repas de l'université, et la session du matin est interrompue.

Deuxième session: 19 juin, 14h

La session de l'après-midi reprend avec une présentation conjointement faite par Chandra Mohan et E.V. Ramakrishnan, suggérant que le Comité de recherche, à durée limitée, sur les relations littéraires et culturelles entre l'Inde, ses pays voisins et le monde, qui termine son second mandat, soit reconstitué. Ce comité serait remplacé par un Comité de recherche permanent sur les littératures et cultures de l'Asie du Sud. Chandra Mohan souligne que, étant donné la longue histoire et la richesse du matériau d'Asie du Sud, un comité qui ne serait pas limité dans le temps est nécessaire. À la question de Hans Bertens sur les projets plus détaillés de recherche, la réponse mentionne des catégories comme l'esclavage, le genre, la race, et la caste, ainsi que l'enjeu plus large de clarification de la complexité de la situation indienne, ce qui mettrait en relief la nature de la complexité européenne. CHO Sung-won soulève la question de l'Asie du Sud-Est et de ses relations avec l'Asie du Sud. Steven Sondrup ajoute que la proposition de nouveau comité serait une entreprise énorme, et que, au moins jusqu'à présent, le projet de l'Association sur les littératures en langues européennes a eu un cadrage plus précis. C. Mohan répond en soulignant les financements que le projet a reçus du gouvernement indien. Dans la mesure où le précédent comité de recherche a atteint sa limite de deux mandats, cette proposition permettrait d'ouvrir la voie à une poursuite du travail. Le Conseil Exécutif donne unanimement son accord à une reconfiguration du précédent comité en Comité de recherche permanent, co-présidé par Chandra Mohan et E.V. Ramakrishnan.

Jean-Marc Moura présente son rapport sur le résultat de ses efforts pour enregistrer l'Association en France en tant qu'« association régie par la loi de 1901 », avec son siège à Paris au 17 rue de la Sorbonne. Il y a eu des retards pour obtenir le nouveau document, mais la situation devrait être complètement clarifiée à la fin de l'année. Le Président intervient alors pour indiquer qu'il a reçu le document officiel en question. Jean-Marc Moura a également eu de nombreux échanges avec le Président à propos de certaines révisions des statuts, qui seront discutées ultérieurement au cours de la réunion. Son rapport est approuvé par le Conseil sans exception, et on s'accorde sur le fait que le Professeur Moura devra être remboursé de tout paiement qu'il aurait à faire pour l'enregistrement de l'Association.

Le rapport du Comité de recherche, qui n'a reçu aucune proposition pour établir de nouveaux groupes de recherche, est accepté sans discussion.

John Foster, en tant que secrétaire de l'Association, présente les dispositions mises en place pour les élections à venir. Étant donné les difficultés pour organiser une élection par voie électronique, il a préparé des bulletins papier qui demandent d'abord aux électeurs de ratifier trois changements dans les statuts, au premier chef celui permettant de classer plus clairement les comités de l'Association en tant que comités administratifs, comités de recherche permanents ou comités de recherche à durée limitée. Les membres devront aussi ratifier les choix du président, des deux secrétaires et des trois trésoriers, ainsi que le droit de vote donné aux présidents des quatre comités de recherche permanents (théorie littéraire, traduction, coordination [CHLEL] et genre). Il y aura à choisir parmi six candidats pour les vice-présidents, et parmi 31 candidats pour les assesseurs. Avec 51 choix distincts à enregistrer, il faudra un nombre important de volontaires pour compter les bulletins, et J. Foster sollicite l'aide du Conseil. Anders Pettersson souligne toutefois que les nombreux membres du Conseil qui sont eux-mêmes candidats à l'élection ne doivent pas être impliqués dans le dépouillement des votes.

En l'absence de liste fiable des membres, il est décidé que J. Foster demandera aux électeurs potentiels à quelle société nationale affiliée ils appartiennent, et qu'il considèrera leurs réponses comme honnêtes plutôt que de consulter les diverses listes en sa possession. Il autorisera les électeurs qui ne sont pas membres à rejoindre l'Association après avoir payé la cotisation habituelle

de 10€ ou de 10\$. Pour ce qui concerne les votes par procuration, quand il fait remarquer qu'une précédente révision des statuts a, par inadvertance, supprimé la mention limitant le nombre de procurations à deux par membre, le Président l'informe qu'il ne pourra donc pas considérer que cette règle s'applique encore. Il faudra la réinscrire dans une révision à venir des statuts (J. Foster avait déjà notifié les électeurs de l'ancienne règle ; et il s'est avéré qu'aucun électeur n'a présenté plus de deux procurations. En termes pratiques, dans le cadre de cette élection, quelqu'un qui aurait voulu voter en utilisant vingt procurations aurait eu une tâche bien longue et fastidieuse).

En l'absence de Theo D'haen, le rapport sur les nominations, qui avait déjà été longuement discuté lors de la réunion de Lisbonne, est accepté. Certaines questions sont soulevées pour savoir si les nominés doivent encore être approuvés par le Conseil Exécutif, mais le Président souligne qu'ils l'ont déjà été à la réunion de 2015. Comme pour toute nouvelle nomination de membre, la date limite pour cette procédure a été dépassée il y a deux semaines, et les bulletins de vote qui ont déjà été préparés n'ont pas besoin d'être modifiés.

Le point suivant à l'ordre du jour concerne la relation du Bulletin de l'Association au site internet. Le président annonce que dorénavant le site internet sera utilisé pour afficher des annonces et documents du type de ceux qui paraissaient auparavant dans le Bulletin. Marc Maufort ajoute que la partie française du site requiert de façon urgente d'être mise à jour.

Suite à la demande de l'association affiliée sud-africaine de réduction de sa cotisation annuelle, en raison de la très forte dévaluation du rand sud-africain, le Président explique qu'il est arrivé, au fil des années, que de telles réductions soient accordées à d'autres organisations nationales, sur une base ad hoc. Comment faut-il procéder face à de telles demandes ? Manfred Engel propose une motion stipulant que les trésoriers reçoivent mandat pour accorder ce type de réductions à leur discrétion, mais qu'il faudra qu'ils informent le président de ces négociations en vue d'une cotisation réduite, qui ne devra être accordée que de façon exceptionnelle. Le Conseil Exécutif examinera les décisions des trésoriers au moment de leurs rapports annuels, et pourra les confirmer ou les refuser. La motion est acceptée à l'unanimité.

Dans son rapport, Anne Tomiche indique que la préparation des actes du Congrès 2013 a pris plus de temps que prévu initialement. Les six volumes bilingues, chacun centré autour d'un sujet spécifique et divisé en deux ou trois parties, paraîtront aux éditions Classiques Garnier à l'automne 2017. Les citations sont toutes en langue originale, suivie de leur traduction dans la langue de rédaction de l'article. Anne Tomiche remercie l'Association pour sa contribution de 10.000 €, qui a permis de ramener le prix de vente des volumes individuels à un niveau raisonnable.

William Spurlin présente son dernier rapport, en tant que président, sur les activités du Comité de recherche sur le genre, et remercie le Conseil Exécutif pour le soutien financier qu'il a apporté pour aider la participation du Comité à une conférence en Afrique du Sud. Durant l'année écoulée, le comité a organisé un séminaire de trois jours à l'occasion du Congrès de l'Association Américaine de Littérature Comparée en mars ainsi qu'une session à l'occasion du Congrès de l'Association Canadienne de Littérature Comparée. Il organise cinq sessions au Congrès de Vienne. Plusieurs publications sont actuellement en cours. Après qu'Anders Pettersson a fait remarquer que le rapport aurait dû inclure une liste des membres du comité, le Conseil Exécutif accepte le rapport sans demander de vote.

De retour d'un récent voyage à Beijing, Hans Bertens prend la parole pour faire le point sur les projets de Congrès 2019. En juin, il a appris que la proposition attendue de l'Université Normal de Beijing avait rencontré des difficultés. Une première difficulté, peut-être sans relation avec la seconde, est apparue à propos de la mention de Taiwan sur le site de l'Association et à propos de la

façon dont plusieurs participants de cette localisation ont été identifiés dans une version préliminaire du programme du Congrès. Le nom de Taiwan a ainsi été retiré du programme, et Steven Sondrup ajoute que la référence à Taiwan sur le site a été modifiée de façon adéquate. De plus, le Président a autorisé Achim Hölter à expliquer cette modification par courrier au Président de l'Association de Littérature Comparée de l'île en se référant au modèle mis en place par la Résolution 2758 des Nations Unis, en date d'octobre 1971.

Plus tard, cependant, le Président a appris que les représentants de l'Université Normal de Beijing qui devaient venir présenter leur proposition à la réunion du Conseil Exécutif et à l'Assemblée Générale de l'AILC n'ont pas été autorisés à quitter la Chine. Yang Huilin intervient à ce moment avec une explication : les conférences qui réunissent plus de mille participants, du type de celle que l'AILC est susceptible d'organiser, nécessitent une autorisation spéciale, tout particulièrement si elles rassemblent plus de cent chercheurs étrangers. Étant donné le niveau d'incertitude, nos collègues de l'Association Chinoise de Littérature Comparée ont proposé, en remplacement, l'Université Shenzhen, en Chine du Sud près de Hong Kong et de Guangzhou. Le Président Bertens annonce que le Professeur Cao, président de l'Association Chinoise de Littérature Comparée, fera une présentation avec un powerpoint le lendemain matin, avec des informations sur la ville, l'université, et les projets pour le Congrès. Le Conseil Exécutif s'interrompt alors pour la journée, pour accompagner Achim Hölter dans une visite guidée du Musée Leopold et de ses collections de peinture du mouvement autrichien de la Sécession.

Troisième session : 20 juillet, 10h10

La session de la seconde matinée commence avec le rapport de KAMAGAITO Ken'ichi, trésorier pour l'Asie, qui avait été retardé en raison de son arrivée tardive du Japon. Il fait état d'un solde de 78.000\$, auxquels environ 3.000\$ pourraient s'ajouter une fois qu'il aura reçu les cotisations attendues des associations chinoise, indienne et coréenne. Dans l'ensemble, malgré une baisse de la valeur du yen par rapport au dollar, la situation du compte de l'Asie est saine, ce qui devrait permettre de financer au moins un projet. Ici le Président Bertens intervient pour une clarification, qu'il avait déjà faite lors de réunions précédentes du Conseil Exécutif : la responsabilité de décider du soutien financier des projets de recherche incombe au Conseil Exécutif, pas aux trésoriers. En apprenant le changement de localisation du Congrès 2019, de Beijing vers Shenzhen, KAMAGAITO Ken'ichi fait remarquer le fort contraste qui existe entre la vaste signification culturelle du premier site et la dimension ultra-moderne de la nouvelle localisation. Le Conseil Exécutif accepte son rapport.

Karen-Margrethe Simonsen, la présidente nouvellement élue du Comité de Coordination pour une Histoire Comparée des Littératures en Langues Européennes, présente ensuite son rapport. Deux nouveaux livres marquent les activités du comité cette année, l'un sur l'oralité et l'autre sur les hybrides littéraires. Les autres livres sont presque terminés et devraient paraître avant la réunion du Conseil Exécutif de l'année prochaine. Le projet du comité sur le réalisme, qui inclut le dernier des volumes sur les périodes littéraires majeures des littératures européennes, a reçu une subvention importante du Fonds britannique Leverhulme. La professeure Simonsen conclut avec trois demandes de soutien financier, chacune de 2.000€ : deux pour des traductions de livres, sur les littératures migrantes et les littératures transatlantiques, et la dernière pour les droits de reproduction photographique nécessaires pour le projet sur les littératures nordiques. Elle présente aussi une demande spéciale, d'un montant de 13.120€, pour un séminaire et un livre sur l'histoire littéraire comparée. Ce projet fera le point sur les résultats obtenus et les nouvelles orientations en cours dans le domaine des études littéraires à l'occasion du cinquantième anniversaire de la formation du Comité de Coordination. Outre la gratification des conférenciers, le budget prévisionnel inclut des montants conséquents pour des billets d'avion et des frais de bouche.

Le président indique que le Conseil Exécutif doit prendre trois décisions distinctes. (1) Pour ce qui concerne le rapport du comité, le Conseil Exécutif se prononce favorablement à l'unanimité. (2) Concernant la demande totale de 6.000€ pour promouvoir la publication de trois volumes dans les phases ultimes de la production, le CE donne aussi son plein accord. (3) Après une discussion nourrie, le Conseil Exécutif décide de différer sa décision sur le séminaire d'anniversaire jusqu'à la réunion du nouveau Conseil Exécutif après la seconde Assemblée Générale. Plus précisément, les questions posées portent sur l'enjeu intellectuel spécifique du séminaire, sur le niveau plus faible de subvention que l'Association accorde aux activités de ce comité indépendamment du mérite per se, et enfin sur les possibilités d'obtenir des financements d'autres sources, par exemple l'institution universitaire où le séminaire se déroulera ou bien les nombreuses agences de financement qui subventionnent les activités de ce type. Il apparaît également que la somme demandée semble importante au regard du fait que l'Association limite ses subventions accordées pour ses grands Congrès à 10.000€, et que les dépenses semblent plutôt apparenter le séminaire à un événement de prestige qu'à une manifestation intellectuelle ou universitaire. Habituellement lorsque l'Association accorde des subventions, elle le fait sous forme de « fonds d'amorçage » qui représentent une petite fraction du budget prévisionnel plutôt que sous forme de financement intégral de l'événement.

Le rapport de Sowon Park sur les activités du Comité de recherche sur la théorie littéraire pendant l'année écoulée souligne les succès du comité, d'une part concernant le site internet récemment créé, et d'autre part concernant la décision de donner une place centrale à une conférence invitée

lors de la réunion annuelle. La réunion cette année aura lieu au Congrès de Vienne, et celle de 2017 est prévue à Berlin. Les communications présentées à l'occasion de plusieurs précédentes réunions sont en cours de publication dans *Neohelicon* et dans un ouvrage publié chez Brill. Le rapport est accepté sans opposition.

Le rapport de Chandra Mohan sur les activités, pour sa dernière année d'exercice, du Comité de recherche sur les relations littéraires et culturelles entre l'Inde, les pays voisins et le monde, met l'accent sur l'ambitieux programme de communications organisé pour le Congrès de Vienne. Il énumère également l'impressionnante quantité de publications que le comité a promues durant ses six années d'exercice ainsi que ses succès dans la mise en place d'un certain nombre de nouveaux programmes de littérature comparée en Inde. Gerald Gillespie, s'exprimant en tant qu'observateur des activités de l'Association durant quatre décennies, se dit impressionné par cette « vague de développement », que l'AILC peut mettre à son crédit en tant que force stimulante et « planteuse de graines ». Il s'aventure à suggérer que l'Inde s'étend au-delà de l'Asie de l'Est dans l'étendue de son engagement dans la recherche comparatiste. Chandra Mohan répond qu'il a été, de fait, surpris par le soutien que les institutions et les agences de financement internes à l'Inde ont apporté à la littérature comparée. Son rapport est accepté.

Sandra Bermann, qui présente son rapport sur les activités du Comité de Traduction, souligne que la nouvelle version, revitalisée, du comité a eu grand plaisir à renouer avec des membres de l'ancien comité, comme Assumpta Camps d'Espagne. Bermann souhaite élargir le champ du comité au-delà de la présentation de communications universitaires, dans le but de toucher un public plus large sur les questions portant sur la traduction et avec des exemples précis de sa pratique. E.V. Ramakrishnan intervient pour souligner l'importance de la traduction en Inde, et la nécessité de prendre en compte le fonctionnement de la traduction partout dans le monde. Le rapport de Sandra Bermann est accepté sans qu'un vote formel soit nécessaire.

Le Professeur CAO Shunqing, Doyen de la Faculté de Littérature et de Journalisme à l'université Sichuan, prend ensuite la parole. Dans sa présentation de la proposition de l'Université Shenzhen pour accueillir le Congrès en 2019, il indique très clairement que l'Association Chinoise de Littérature Comparée, dont il est le président, est directement associée à la proposition. La ville de Shenzhen, fondée dans les années 1980 en tant que fenêtre de la Chine sur le monde, a maintenant 14 millions d'habitants ; elle possède le quatrième aéroport du pays en termes de trafic aérien, et se situe à seulement une demi-heure de Hong Kong. L'université qui a traditionnellement entretenu des relations étroites avec l'Association Chinoise de Littérature Comparée, a fêté son trentième anniversaire en 2015. À la question de KAMAGAITO Ken'ichi sur les sources de financement du Congrès, le Professeur Cao répond que l'Université elle-même ainsi qu'un certain nombre d'entreprises locales peuvent être comptées parmi les sources de financement. Kamagaito se demande également si des difficultés ne sont pas susceptibles de résulter de la distance entre Shenzhen et d'autres villes chinoises où se trouvent de nombreux membres de l'AILC. Le Professeur Cao présente ensuite une projection de Congrès, avec environ mille participants, en juillet 2019 sur le thème de « La littérature mondiale et le futur de la littérature comparée ». ZHANG Longxi suggère que le thème met peut-être trop l'accent sur le vingtième siècle. Conscient du fait qu'il s'agit d'un projet qui est encore dans une forme préliminaire, le Conseil Exécutif décide de donner son aval pour que le Professeur Cao présente la proposition de l'Université de Shenzhen à la seconde Assemblée Générale, le mercredi 27 juillet.

Suzanne Nalbantian présente ensuite le rapport du Comité de Recherche sur la Littérature et les Neurosciences. Le thème de cette année, qui a conduit à une liste complète de communications au Congrès de Vienne, était la mémoire culturelle, et c'est un exemple de la démarche du comité qui choisit des sujets de discussion très ciblés sur une base annuelle. Le volume publié par Oxford et

mentionné l'an dernier inclura dix essais de neuroscientifiques, dont deux chercheurs de grande renommée, et dix essais relevant des études littéraires et d'autres domaines des sciences humaines. Le programme résolument interdisciplinaire du comité a posé une difficulté, à savoir le financement de la participation des scientifiques dont les agences de financement ne subventionnent pas du travail de ce type. Nalbantian a néanmoins trouvé des moyens de continuer le travail, et elle demande que le Conseil Exécutif approuve un second mandat de trois ans pour ce comité. Son rapport est approuvé et le Conseil accepte l'extension demandée à un second mandat.

YANG Huilin, président du Comité de Recherche sur le Raisonnement Scripturaire et les Études Comparées, présente le rapport de ce comité. Parmi divers séminaires, conférences et publications interdisciplinaires, interculturels et interreligieux, il met en relief la collaboration du comité avec un groupe de recherche sur les politiques de la traduction dans le contexte des langues anglaise et chinoise. L'enjeu est un important projet de traduction qui rendra accessible en chinois une grande diversité de documents en langue anglaise sur la Chine. Une subvention de 140.000€ a été obtenue par ce projet. À la question de Dorothy Figueira pour savoir si ce comité de recherche inclut des juifs, des catholiques, des musulmans et des hindous, Yang Huilin répond que l'accent est mis sur les relations chino-chrétiennes mais qu'aussi bien des protestants que des catholiques sont inclus dans le travail du comité. Le rapport du comité est unanimement approuvé.

Le Comité de recherche sur les cultures du rêve : histoire littéraire et culturelle du rêve, représenté cette année par son co-président Manfred Engel, sollicite un second mandat de trois ans pour poursuivre ses activités. Le projet initial envisageait une série de cinq livres sur différents aspects du sujet ; l'un est maintenant publié et le second est en préparation. Le groupe a également organisé plusieurs ateliers et séminaires et a réussi à obtenir un financement intégral pour plusieurs ateliers internationaux. Après les commentaires du Président Hans Bertens sur la réussite notable du comité, le rapport de Manfred Engel est accepté et la demande de second mandat de trois ans est accordée.

Dans le rapport du Comité de recherche sur la religion, l'éthique et la littérature qu'elle présente, Kitty Millet met l'accent sur le développement dynamique du comité depuis sa formation en 2014. L'un de ses objectifs a été de localiser les universitaires comparatistes qui n'ont plus d'affiliation directe à une organisation de littérature comparée, affiliation que son comité peut aider à rétablir. Elle s'est servie des autres associations nationales de littérature comparée pour augmenter le nombre de membres du comité qui inclut maintenant 40 collègues. L'engagement des jeunes chercheurs est important, comme l'est l'effort pour établir des partenariats senior/ junior. Dans l'esprit de cette ligne politique, elle a fait un effort pour travailler avec une maison d'édition qui a une orientation plus large et plus mondiale que beaucoup de presses universitaires, et elle a réussi à établir une relation avec Bloomsbury. Dorothy Figueira mentionne les trois sessions que le comité a organisées au Congrès de Vienne, et Kitty Millet ajoute que le Comité Religion, Ethique et Littérature a, dans l'ensemble, organisé d'importantes séries de sessions aux Congrès de l'Association Américaine de Littérature Comparée et de l'Association Indienne de Littérature Comparée. De la même façon qu'il avait déjà fait la remarque à propos d'autres comités avec de nombreux membres (le Comité sur le genre), Anders Pettersson observe qu'une liste exhaustive des membres aurait dû être incluse dans le rapport annuel. Le rapport de Kitty Millet est approuvé par le Conseil Exécutif.

Isabel Capeloa Gil présente son rapport sur la constitution d'un nouveau comité administratif pour le développement des carrières des jeunes chercheurs en littérature comparée ; ce comité a été approuvé à la réunion du Conseil Exécutif de Lisbonne. La Professeure Gil a maintenant choisi les membres du comité, esquissé ses principaux objectifs, et elle prévoit d'organiser une réunion avec des jeunes chercheurs pendant le Congrès de Vienne. Dans la discussion, Sandra Bermann apporte son soutien enthousiaste et William Spurlin souligne que ce Comité permet à l'Association de

mieux rester en contact avec les évolutions du champ disciplinaire et qu'il permet aussi d'encadrer la formation des doctorants sur différents lieux dans le monde. Doit-il y avoir un fonds de l'AILC pour permettre le déplacement des jeunes chercheurs lors de congrès internationaux, puisque les jeunes chercheurs ont en général des difficultés à obtenir un soutien financier pour ce type d'activité ? Kathleen Komar suggère qu'une subvention pour la publication de premiers livres serait utile, et qu'un rapport sur l'évolution des tendances dans les centres d'intérêt des comparatistes pourrait faire partie du cahier des charges du comité. Hans-Joachim Backe souligne l'importance d'organiser des événements spécifiques pour les jeunes chercheurs lors des Congrès de l'Association. Le Conseil Exécutif approuve les projets d'Isabel Gil pour le Comité sur le Développement des Carrières des Jeunes Chercheurs en Littérature Comparée.

Une discussion se développe ensuite sur la possibilité d'organiser la réunion du Conseil Exécutif à Utrecht aux Pays-Bas en 2017, pendant deux jours soit avant soit juste après la rencontre annuelle de l'Association Américaine de Littérature Comparée, qui aura lieu dans cette ville du 6 au 9 juillet 2017. Le président Hans Bertens fait état du fait que l'ACLA étant une association américaine qui se réunit hors de son propre pays, elle s'est vue refuser tout soutien financier de l'Université d'Utrecht. Il ne peut donc pas espérer de soutien universitaire local du type de celui dont bénéficie habituellement l'Association pour les réunions annuelles de son CE. Il est donc disposé à organiser une réunion très « sobre » tout en reconnaissant la difficulté du choix pour le Conseil Exécutif. La discussion conduit à la conclusion que les deux jours précédant la conférence de l'ACLA (4 et 5 juillet) seraient préférables et à l'observation que le traditionnel mini-colloque pouvait prendre la forme d'un séminaire ou groupe de séminaires dans le cadre du Congrès de l'ACLA. Cela pourrait être l'occasion d'accroître la dynamique des relations entre l'AILC et sa grande association affiliée américaine. Étant donné l'absence de financement par l'Université, un vote a lieu sur le choix de ce site pour la prochaine réunion de travail, qui conduit à 16 « oui » et deux abstentions. Utrecht sera donc le lieu de la prochaine réunion du Conseil Exécutif, et le futur ex-président Bertens sera le contact local.

Le dernier point à l'ordre du jour, « Autres questions », conduit à une nouvelle discussion sur le site internet et sur le problème de maintenir à jour une liste de membres. Une Université chinoise à Hong Kong ou dans la région pourrait-elle être une ressource explicite ou au moins pourrait-elle offrir un environnement adéquat à la fois à la maintenance du site internet et à la compilation des informations sur les membres de l'Association, ce qui serait très pratique pour le nouveau président potentiel Zhang Longxi ? Kathleen Komar revient à l'idée de recruter quelqu'un pour faire ce travail qui relève essentiellement d'un secrétariat régulier, et Hans-Joachim Backe pose la question de savoir ce que cette option impliquerait en termes plus précis. Comme la pause déjeuner approche, le Président suggère que l'assemblée utilise cette pause pour envisager de demander à Zhang Longxi de recruter quelqu'un qui pourrait à la fois assurer la maintenance du site internet et compiler la liste des membres. Le dispositif aurait une durée effective de trois ans, après quoi son degré de réussite pourrait être évalué. La réunion est alors interrompue pour le déjeuner.

Quatrième session: 20 juillet, 14h

Une fois que le Conseil Exécutif s'est à nouveau assemblé, Hans-Joachim Backe revient sur le point essentiel que les contacts avec les associations nationales affiliées doivent être impulsés par l'équipe dirigeante de l'Association, que ces contacts concernent les cotisations ou les listes de membres. En tant qu'organisation qui chapeaute ses associations affiliées, l'AILC ne doit pas abandonner cette occasion de constituer une présence concrète dans les affaires de ses associations affiliées. Au-delà de ce rôle essentiel pour l'équipe dirigeante de l'Association, quel type de soutien serait fourni par la personne recrutée et combien serait-elle payée pour ces services ? La discussion se poursuit et les avantages d'une entreprise professionnelle sont soulignés, avec sa plus grande continuité au fil des ans par rapport à une succession d'étudiants régulièrement renouvelés. La question est également soulevée des mesures de sécurité adéquates à prendre avec des données qui touchent au domaine de la vie privée. Il est finalement décidé de mandater le nouveau président pour qu'il cherche à recruter de l'aide.

À ce stade, le Président Bertens note que, dans les années qui se sont récemment écoulées, l'Association a eu un excédent financier de 15.000 à 20.000€ par an. En conséquence, une limite supérieure prudente pour ce budget serait probablement de 10.000€. Une motion pour autoriser le président à dépenser au maximum cette somme pour une aide extérieure est votée sans aucune objection.

Le Président Bertens déclare la réunion terminée, et souligne que bien qu'il n'ait jamais considéré quoi que ce soit digne d'engagement total et sans réserve, il en est venu à croire dans la plus grande mesure possible au travail de l'AILC. Achim Hölter rappelle aux collègues le lieu de rendez-vous pour la visite de la Bibliothèque Nationale Autrichienne plus tard dans l'après-midi.

Addendum, en date du 4 août

Plusieurs jours après la fin de la réunion du Conseil Exécutif, il est apparu que le Comité de recherche sur la bande dessinée et le récit graphique, dont la constitution avait été finalisée à la réunion de travail de Lisbonne en 2015, avait été oublié quand le secrétaire avait envoyé les appels à rapports aux présidents de comités. Après que certains membres de ce comité eurent attiré l'attention du secrétaire sur cette situation, il a consulté le nouveau président Zhang Longxi et ils ont décidé que le rapport du comité pourrait être envoyé par courrier électronique pour que le Conseil Exécutif 2013-2016 se prononce par un vote électronique. Dans un délai très bref, les responsables du Comité sur la bande dessinée et le récit graphique ont rédigé un rapport détaillant les cinq sessions de communication au Congrès de Vienne ainsi que les différentes communications et publications dans d'autres lieux au cours de l'année écoulée. Le rapport présente également la liste des membres, un descriptif expliquant l'importance de la recherche comparatiste dans ce domaine, et les activités prévues pour le futur. Le secrétaire a fait circuler le rapport parmi les membres du Conseil Exécutif 2013-2016, et en une semaine il a reçu 19 votes affirmatifs, souvent avec des commentaires positifs, et aucun vote négatif. Ce résultat dépasse la majorité des 2/3 au sein du groupe de 27 votants. Après avoir retiré les cinq membres du Conseil qui avaient été dans l'impossibilité d'assister à la réunion du Conseil Exécutif et qui n'avaient donc participé à aucun vote, ce résultat devient une écrasante majorité de 19 sur 22. Le rapport du Comité sur la Bande Dessinée et le Récit Graphique est donc accepté.

Traduit par Anne Tomiche

en l'absence de Secrétaire Général de langue française pour 2013-2016.

**Compte rendu de la première réunion du Conseil Exécutif (élu pour 2016-2019)
Université de Vienne, 27 juillet 2016**

Présents : Lucia Boldrini, Ipshita Chanda (pour partie seulement de la réunion), Massimo Fusillo, HASHIMOTO Yorimitsu, Achim Hölter, HIRAISHI Noriko, Anders Pettersson, E.V. Ramakrishnan, William Spurlin, ZHANG Longxi.

Présents sans droit de vote et visiteurs : John Burt Foster, Marc Maufort, Kitty Millet, Steven Sondrup.

Le nouveau président, Zhang Longxi, ouvre la séance à 18h00, en souhaitant la bienvenue à tous les membres, en remerciant les précédents Président et Secrétaire, Hans Bertens et John Foster, pour le remarquable travail accompli pendant les trois dernières années, et en soulignant l'importance de continuer dans la même voie. Il remercie également Achim Hölter pour l'excellente organisation du Congrès.

Tous les membres de l'assemblée se présentent.

En l'absence d'ordre du jour pour la réunion, le Président invite les membres à soulever les questions qu'ils souhaitent voir abordées.

William Spurlin fait le compte rendu de la première réunion du nouveau Comité pour les chercheurs en début de carrière et les doctorants (Early Career & Doctoral Researchers Committee), présidé par Isabel Capeloa Gil, réunion qui a eu lieu pendant le Congrès et a rassemblé 4 ou 5 membres seniors du comité et 8 à 10 jeunes chercheurs/doctorants. Trois domaines d'action ont été identifiés comme prioritaires :

Réaliser un état des lieux, permettant une meilleure vision et compréhension du domaine, en incluant les types de programmes de Ph.D. en littérature comparée, leurs statuts, leur localisation, leurs force et potentiel. Même si elle est peut-être un peu ambitieuse, l'idée est de collaborer avec les organisations nationales pour réunir l'information et en faire le compte rendu à la réunion du Conseil Exécutif d'Utrecht en 2017.

Instituer dans les structures de l'AILC/ ICLA un espace pour les jeunes chercheurs et doctorants (JCD), à commencer par une place dans le programme des Congrès, avec par exemple : Une réception, au début du Congrès, pour accueillir et identifier les JCD, pour faciliter la construction de leurs réseaux, leur donner de la visibilité et les aider à se repérer dans le programme.

Une séance plénière « Next Gen » (Nouvelle Génération) pour les JCD avec une plateforme pour présenter leur travail et obtenir des réactions.

Un « centre » d'aide à la carrière, de collecte d'information sur les postes, les bourses, les possibilités d'affiliation en tant que chercheurs associés dans telle ou telle institution même sans poste officiel d'enseignement ou de recherche, par exemple pour avoir accès aux bibliothèques spécialisées.

Mettre en place un soutien aux JCD grâce à des ateliers et workshops. Isabel Capeloa Gil est disposée à organiser le premier atelier à Lisbonne en 2017 pour discuter, par exemple, des méthodes de recherche et pour aider les JCD à identifier les carrières et voies possibles, qui ne sont pas seulement en « littérature comparée » stricto sensu.

D'autres points abordés ont été : une réduction des droits d'inscription aux Congrès pour les JCD ; l'introduction d'une contribution volontaire pour soutenir les JCD dans les formulaires d'inscription aux Congrès et d'adhésion à l'AILC/ ICLA ; la possibilité que le Conseil Exécutif constitue un

fonds d'amorçage de, par exemple, 1000 euros, jusqu'à réception des contributions ; et la possibilité d'un volet spécifique identifié pour les JCD à l'intérieur des Congrès.

John Foster exprime le sentiment de l'ensemble du Conseil en saluant le travail déjà accompli par le Comité en seulement une semaine d'existence et sa capacité à attirer un bon nombre de jeunes chercheurs en un temps très court et sans publicité officielle. Achim Hölter fait remarquer que des facilités pour les doctorants et participants venus de pays économiquement défavorisés ont été offertes au Congrès de Vienne aussi.

Achim Hölter présente deux points à la discussion. Le premier concerne une courte liste de choses qui, dans le cadre d'un Congrès parfaitement réussi, ont été un peu moins satisfaisantes ; le but en les identifiant est d'essayer de faire mieux à l'avenir :

La participation de la France a été limitée même si les affiches et appels à communication ont également été faits en français, et en conséquence le français, bien que langue officielle de l'AILC/ICLA, n'a été que rarement utilisé. L'ambassade de France et les éditeurs français n'ont pas fait preuve d'un grand intérêt pour soutenir certaines manifestations, de sorte que le comité d'organisation n'a pas jugé opportun d'inviter un auteur de langue française car le public aurait été trop restreint.

Certains participants n'ont pas trouvé le bâtiment dans lequel Joep Leerssen a fait sa conférence plénière, malgré les annonces et les explications. A l'avenir il faudra redoubler d'efforts pour flécher les événements qui se déroulent hors site principal.

Lors du débat Apter-Damrosch, certaines des questions des membres de l'assistance étaient inutilement longues. Un meilleur contrôle de soi est souhaitable, et il avait été suggéré que les questions soient transmises par l'intermédiaire de twitter, de sorte qu'elles ne dépassent pas 140 signes.

Comme dans tous les congrès, il y a plus de gens qui déclarent leur intérêt que de gens qui s'inscrivent, plus d'inscriptions que de présences, et, aussi étrange que cela puisse sembler, plus de participants présents que de participants qui se présentent pour leur propres communications. Si certaines défections sont inévitables – l'absence des participants turcs, indépendante de leur volonté, est un cas notable –, une meilleure discipline serait utile, au moins en informant les organisateurs. L'un des corollaires est la faible participation en termes de public, ce qui est décevant pour les intervenants. L'assemblée reconnaît qu'il est difficile de trouver une solution à ce problème.

Le second point soulevé par Achim Hölter concerne la publication des actes. Les grands séminaires avec plusieurs sessions pourront préférer publier leurs propres volumes, mais de nombreux participants voudront soumettre leurs communications pour publication dans des volumes collectifs. Les actes incluront des textes en anglais, français et allemand (la question de savoir si les auteurs de textes dans une langue devront soumettre des résumés dans les deux autres langues est encore en discussion). Quatre éditeurs qui publient des volumes plurilingues ont été identifiés. Les informations concernant la date limite de soumission, le format, etc. seront données en temps voulu. Une procédure de sélection par les pairs sera mise en place, et Achim Hölter sollicite l'aide du Conseil Exécutif à cette fin. Achim Hölter se réjouit d'officier en tant qu'éditeur général, mais il invite les membres du Conseil Exécutif qui ont une expérience pertinente à officier comme éditeurs de volumes individuels ou de sections de ces volumes. En vertu de la Convention signée entre l'Université de Vienne et l'AILC/ICLA, les fonds qui resteront à l'issue du Congrès une fois toutes les dépenses payées seront également partagés entre les deux parties. Achim Hölter souligne qu'il est trop tôt pour savoir combien il restera d'argent (et s'il en restera même), mais il demande : que les actes soient considérés comme une partie des activités du congrès et des coûts, que tout argent qui resterait soit utilisé pour subventionner les coûts éditoriaux et de publication, et que le budget ne soit clos que lorsque tous les frais de publication seront connus. Cela permettrait de commencer le travail éditorial rapidement, pour que les volumes puissent être prêts dans 2-3 ans.

Le Conseil Exécutif vote à l'unanimité pour accepter cette proposition.

Marc Maufort rappelle à Achim Hölter qu'il a accepté d'écrire un rapport sur le Congrès pour le prochain numéro de Recherche Littéraire/ Literary Research.

John Foster soulève ensuite la question de savoir si les formulaires d'inscription au Congrès ne devraient pas inclure la possibilité d'ajouter 10 euros de cotisation d'adhésion pour ceux qui ne sont pas membres de l'AILC/ ICLA, ce qui rendrait la vie des Secrétaires plus facile au moment des élections. Achim Hölter souligne que tant qu'il n'y aura pas de liste complète et fiable des membres qui puisse être consultée rapidement, il sera difficile aux organisateurs de Congrès d'effectuer ces vérifications, d'autant qu'à des périodes de pointe les inscriptions arrivent en grand nombre, de sorte qu'il sera toujours possible pour certains participants de se déclarer membres tout en ne l'étant pas.

Anders Petterson a deux questions à propos du Congrès 2019. La première est une question de forme : la proposition que le Congrès ait lieu à Shenzhen a-t-elle été formellement acceptée par l'Assemblée Générale ou doit-elle encore être approuvée par le CE ? Le Président et John Foster expliquent que le choix de Shenzhen résulte d'un long processus de négociations menées par le précédent Président Hans Bertens. Dans la mesure où il n'y a eu ni objections ni questions à l'Assemblée Générale, nous pouvons considérer que les membres de l'AILC ont approuvé et que la proposition de Shenzhen est donc la seule proposition et qu'elle est officielle. Il reste maintenant au CE à confirmer ce choix, puisque le CE a le dernier mot. Le CE vote à l'unanimité pour accepter l'offre de Shenzhen.

La seconde question d'Anders Petterson concerne le choix du thème des Congrès, des conférenciers pléniérs et de la structure d'ensemble du programme : qui en décide ? Le Président Zhang Longxi répond qu'il va contacter un petit groupe de collègues pour constituer un groupe de travail qui pourra discuter de ces questions avec l'Association de Littérature Comparée Chinoise et avec l'équipe locale, et qui fera un rapport au CE pour permettre qu'un vote collectif aboutisse à une décision, dans l'intérêt d'un processus transparent. Il souligne également que l'équipe de Shenzhen voudrait publier son appel à communication d'ici mars 2017, date qui se situe avant la prochaine réunion du CE à Utrecht, ce qui implique que les propositions devront circuler et être acceptées par mail.

William Spurlin fait remarquer qu'il est important d'impliquer les Comités de recherche (par exemple en leur demandant de proposer des conférenciers) qui sont l'une des forces intellectuelles motrices de l'Association. E.V. Ramakrishnan souligne lui aussi qu'il faudrait solliciter le plus largement possible les présidents et membres de comités.

Le CE vote une motion pour approuver la proposition du Président de continuer les contacts avec l'équipe de Shenzhen, tant sur le plan personnel qu'avec un groupe de travail, et de soumettre le résultat de la discussion au prochain Conseil Exécutif pour approbation. L'AILC/ ICLA devrait pouvoir avoir une influence réelle sur les décisions qui concernent le Congrès 2019. La motion est acceptée à l'unanimité.

John Foster fait ensuite circuler la nouvelle proposition révisée du Comité CHLEL pour une manifestation liée au 50ème anniversaire du Comité, qui aura lieu fin mai/début juin 2017 à l'université Saint Andrews. Cette proposition est soumise à nouveau par la Présidente du Comité de Coordination, Karen-Margrethe Simonsen. John Foster explique le contexte : le précédent Président du Comité de Coordination, Marcel Cornis-Pope, étant tombé malade a dû démissionner ; le Vice-Président, Theo D'haen, a donc officié temporairement en tant que Président intérimaire pendant

qu'avaient lieu de nouvelles élections (qui auraient dû se dérouler au Congrès de Vienne). Karen-Margrethe Simonsen a été élue et officie comme Présidente depuis le 1er mars 2016 seulement. Dans son rapport au CE présenté le 20 juillet 2016, Karen-Margrethe Simonsen avait demandé la somme de 13.000 euros pour la manifestation du 50ème anniversaire, tout en reconnaissant que les sommes étaient approximatives puisque les prévisions d'organisation n'avaient pas encore été confirmées et que le temps avait manqué pour obtenir des devis plus précis et de possibles contributions de l'université de Saint Andrews et d'autres sources. Le CE avait considéré que cette somme était beaucoup trop élevée et que l'intérêt intellectuel de la manifestation n'apparaissait pas assez clairement. Il avait donc demandé au Comité d'apporter des clarifications et de revoir le budget prévisionnel. La proposition soumise à nouveau précise que la dimension intellectuelle du projet réside dans l'analyse des évolutions de l'approche et de l'écriture de l'histoire littéraire, comme le souligne le nouveau titre : « Passé et futur en histoire littéraire comparée » (« Past and Future in Comparative Literary History »). Les communications seront publiées, dans un numéro spécial du journal *Arcadia*, dirigé par Vladimir Biti et Vivian Liska, plutôt que dans un volume Benjamin, pour atteindre un lectorat plus vaste. Les intervenants incluront Zhang Longxi, Linda Hutcheon, Margaret-Anne Hutton, Margaret Higonnet et Karen-Margrethe Simonsen. Le montant de la subvention demandée a été revu à la baisse à 7.800 euros. Une vive discussion s'ensuit, au cours de laquelle plusieurs membres du CE expriment des craintes concernant le précédent qu'une telle subvention pourrait créer. Zhang Longxi demande aux membres du CE ayant une longue expérience s'il y a eu des précédents de montants de subvention aussi importants attribués dans le passé, et il apparaît qu'il n'y en a jamais eu (les 2000 euros accordés au Comité de recherche sur le genre pour organiser une conférence en Afrique du Sud en avril 2009 relèvent d'un cas de figure différent : ils avaient été attribués pour faciliter la tenue d'une conférence hors d'Amérique du Nord ou d'Europe, afin d'impliquer les membres au-delà de ces aires géographiques). L'argument souligné lors du CE du 20 juillet est repris: les Congrès triennaux à Séoul, Paris et Vienne n'ont reçu qu'une subvention de 10.000 euros chacun ; en comparaison cette demande est beaucoup trop élevée. De plus, la remarque est faite que la fonction de l'AILC/ ICLA est de fournir des fonds d'amorçage pour des activités qui puissent ensuite s'autofinancer et obtenir des financements par d'autres sources. Il est suggéré que, puisque la conférence anniversaire aura lieu à l'université de Saint Andrews en Ecosse, les organisateurs de la manifestation contactent des sources de financement britanniques (comme la British Academy, l'AHRC, le Leverhulme Trust), qui ont souvent des fonds consacrés aux conférences et au développement de réseaux. Plusieurs membres soulignent que certaines des dépenses semblent exagérées (par exemple 80 euros par personne pour un dîner de 25 participants). La contribution de Saint Andrews (500 euros) paraît, elle, bien petite. Et il est apparu difficile de juger de la contribution prise sur le budget propre du CHLEL dans la mesure où le rapport financier du Comité de coordination n'est pas parvenu cette année. Qui plus est, la remarque est également faite que l'AILC/ ICLA donne déjà des contributions régulières substantielles au Comité, et que le CE a tout juste accordé 6000 euros au Comité CHLEL il y a une semaine, alors que le montant habituel avait toujours été de 3000 euros. Certes, le projet en est encore à sa phase d'élaboration et la Présidente, Karen Margrethe-Simonsen, n'a été en fonction que depuis peu, de sorte que les montants annoncés ne sont que des estimations faites dans l'optique du pire et qu'il y a de fortes chances qu'ils soient revus à la baisse. Une motion est proposée pour rejeter la demande de financement. Les membres du CE ayant le droit de vote se prononcent : 4 pour la motion de rejet et 3 contre, avec 2 abstentions. La motion est donc adoptée.

Le Président Zhang Longxi demande alors que soient discutés certains points qui ont émergé avec l'élection du Secrétaire de langue anglaise. João Cezar De Castro Rocha avait été nommé pour ce poste et sa nomination a été ratifiée par les membres de l'AILC. Certaines préoccupations sont toutefois apparues récemment liées : au délai de réponse aux messages électroniques ; au fait que l'Association Brésilienne n'a pas payé les cotisations de ses membres à l'AILC/ ICLA et que le Professeur De Castro Rocha n'a pas payé sa cotisation individuellement (Kathy Komar a pris

l'initiative de la payer elle-même pour éviter la situation où un Secrétaire ne serait pas membre de l'Association) ; et au fait qu'il n'a pas assisté au Congrès et ne s'est même pas inscrit. Le poste de Secrétaire est important et demande un travail conséquent, du dévouement et de la rapidité de réaction pour traiter les questions quand elles surgissent et pour répondre au flux régulier de correspondance. Il n'est pas clair si la nature précise des tâches qui incombent aux Secrétaires a été suffisamment explicitée. João Cezar De Castro Rocha a maintenant été élu Secrétaire, le Président va donc le contacter pour vérifier s'il sera à même de remplir les obligations liées à la fonction de Secrétaire pendant les trois années de son mandat. En cas de réponse négative (ou d'absence de réponse), le Président demandera au CE de proposer un remplacement.

Marc Maufort rappelle au Président la décision prise lors de la précédente réunion du CE qu'un webmaster et quelqu'un chargé de réunir et de mettre à jour les listes de membres soient désignés. Zhang Longxi confirme qu'il va s'en occuper et rester en contact étroit avec Steven Sondrup à ce propos.

John Foster exprime, avec le profond accord de toute l'assemblée, la volonté du CE de soutenir le Président pour les trois années à venir.

La date des prochaines réunions de travail est confirmée : elles seront associées au Congrès de l'Association Américaine de Littérature Comparée (ACLA) qui aura lieu à Utrecht les 6-9 juillet 2017.

La séance est close à 19h30.

En l'absence des deux Secrétaires, le compte rendu a été établi en anglais par Lucia Boldrini, traduit en français par Anne Tomiche.